

6-1. Compte rendu financier :

bilan qualitatif de l'action réalisée 2015

Cette fiche est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée¹. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grises si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Cette fiche peut être adaptée par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Intitulé de l'action : CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ « ensemble pour réussir ».

Pourquoi cette action a été mise en place ?

- **À quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

En raison des importantes difficultés des parents à accompagner leurs enfants dans le suivi de leur scolarité, une cinquantaine de familles sollicitent, chaque année, le centre social, pour la mise en œuvre des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Les besoins ont été identifiés :

- ✚ Par les professionnels de l'association (le directeur du Centre Social Le Lac, la référente famille, la responsable de l'A.C.M., le responsable des CLAS, le responsable de l'Accueil Jeune, la responsable de la Ludothèque et les Adultes Relais).
- ✚ Les directeurs d'écoles primaires, les instituteurs des trois écoles du quartier orientent des élèves afin qu'ils bénéficient du dispositif.

Par ailleurs, lors du premier semestre 2015 le centre social a créé un Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP : fiche actions du projet social du centre social le lac).

L'objectif est de soutenir les parents dans leur rôle éducatif en utilisant le dispositif REAAP, contrôlé et animé par la Caisse d'Allocations Familiales, afin d'améliorer l'accueil des personnes, des familles, en particulier les plus vulnérables, car leur engagement dans une activité sociale est souvent difficile.

L'exigence de justice est au cœur de la refondation de l'éducation prioritaire. Elle vise à réduire l'effet des inégalités sociales et territoriales sur les résultats

¹ Cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 2 avril 2000 relatives aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

scolaires et à favoriser la réussite de tous les élèves. C'est pourquoi le périmètre de l'éducation prioritaire doit être cohérent avec celui de la difficulté sociale.

Le ministère chargé de l'éducation nationale a à cette fin construit un indice social permettant de mesurer les difficultés rencontrées par les élèves et leurs parents, et leurs conséquences sur les apprentissages. Cet indice prend en compte la part d'élèves dont les parents appartiennent aux catégories socioprofessionnelles défavorisées, la part d'élèves boursiers, la part d'élèves résidant en zones urbaines sensibles et la part d'élèves arrivant en sixième avec au moins un an de retard.

Le collège le lac tête de réseau a été identifié par le recteur sur la base de cet indice.

Le quartier du lac est classé en ZUS, donc considéré par l'état comme quartier en difficulté. Cette sélection s'est opérée sur une analyse conjointe des élus de l'État.

Malgré une réhabilitation dans le cadre de l'A.N.R.U., une partie de l'habitat est encore dégradé et présente un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi.

Par ailleurs, une majorité des habitants sont locataires en H.L.M. Enfin, la proportion de population d'origine étrangère (étrangers ou français par acquisition) y est deux fois plus élevée que le reste de la ville de Sedan.

La situation ne s'améliore pas et les dispositifs restent mobilisés par tous les services de l'état.

La ville de Sedan laisse apparaître trois quartiers où la moitié de la population vit avec moins de 11 250 euros par an soit 60 % du revenu médian national.

Le quartier du Lac compte environ 4000 habitants sur une ville de 18 000 habitants.

Par ailleurs le quartier connaît de nombreuses arrivées et de nombreux départs.

Les nouveaux ont en moyenne des revenus fiscaux plus faibles que les résidents plus anciens et perçoivent plus souvent des allocations chômage.

Les caractéristiques de la Z.U.S. du Lac :

- ✚ Le taux de pauvreté est près de trois fois plus élevé en Z.U.S. que hors Z.U.S.
- ✚ **L'emploi continue de reculer, le chômage augmente.**
- ✚ Une part des résidents embauchés en contrats aidés est plus importante dans un contexte de forte baisse des volumes mis en place
- ✚ Des adultes en moins bonne santé et rencontrant plus souvent des difficultés dans l'accès aux soins.

✚ **Les élèves issus du collège restent plus souvent orientés vers la filière professionnelle que les autres collégiens hors Z.U.S.**

✚ Un sentiment d'insécurité plus répandu dans la Z.U.S., qu'en dehors.

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

LES SÉANCES :

Date de démarrage de l'action : Janvier 2015

Jours et horaires des séances :

Jours	Soir
Lundi	DE 16 h 30 à 18 h 30
Mardi	DE 16 h 30 à 18 h 30
Jeudi	DE 16 h 30 à 18 h 30

En ce qui concerne le soutien scolaire au sein de l'Accueil de Jeunes les horaires sont les suivants :

Lundi et Mardi de 16 h 45 à 20 h 00

Mercredi de 13 h 30 à 20 h 00

Vendredi de 16 h 45 à 20 h 00

Samedi de 10 h 00 à 20 h 00

CONTENU DES ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ PROPOSEES

À destination des enfants de l'école élémentaire

À destination des collégiens

Aide méthodologique à l'organisation du travail, activités socio-éducatives et culturelles, inscription dans la vie locale...

- **À destination des enfants de l'école élémentaire**

La lecture et l'écriture ont été notre priorité.

Solution mise en place :

- Les jeux empruntés à la ludothèque ont été sélectionnés par le ludothécaire en fonction de l'âge et de la classe des enfants. Ils sont axés sur le vocabulaire et nécessitent en complément l'utilisation d'un dictionnaire. 5 nouveaux dictionnaires de poche ont été achetés dans ce but.
- Afin d'encourager les enfants à lire, sur proposition des animateurs, le centre a souscrit un abonnement au Petit Quotidien.

- Les animateurs des CE1 et CE2 proposent la création d'un journal avec la participation des autres groupes. Le changement d'animateurs (départ de Pascal KONINSZEWSKI pour la Ludothèque) a fortement handicapé le projet. Les enfants se sont démotivés. Peut-être aussi que les enfants étaient trop jeunes pour un tel projet. À revoir pour l'an prochain avec les CM1 et CM2.

L'ouverture sur les ressources culturelles de notre environnement proche doit permettre de compléter leurs apprentissages.

Solutions mises en place :

En accord avec les enseignants, les animateurs des CM1 et CM2 ont fait un travail sur la guerre de 1870 et la bataille de Sedan. Une visite de la maison de la Dernière Cartouche à Bazeilles avec reportage photographique a permis aux enfants d'avoir une idée plus précise de cette première guerre moderne.

Sur l'initiative de l'animatrice CP, un travail a été fait sur les élections municipales. La salle qu'elle occupe au centre social servant de bureau de vote, l'animatrice a pu montrer l'isoloir et les bureaux pour expliquer, sur plusieurs séances, la façon dont se déroule un scrutin. Un document récapitulatif des termes spécifiques a été lu par chaque enfant (isoloir, urne, maire, conseiller municipal, dépouillement, etc.).

Le suivi des enfants :

- Les fiches de suivi sont tenues mensuellement avec au minimum un commentaire global à chaque fin de séquence de 7 semaines.
- Les animateurs ont des difficultés pour faire remonter les informations sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Solutions mises en place :

- Création d'une fiche de signalement à remettre au coordinateur.
- Cette fiche a été ensuite remplacée par l'envoi d'un mail au coordinateur avec copie au directeur et à la directrice de l'ACM (car elles concernent souvent des enfants et des animateurs communs avec son secteur).
- **À destination des collégiens**

Rencontres régulières avec le Préfet des études du collège le Lac suite à notre implication directe sur le dispositif D'col.

Contenu des activités réalisées :

ACTIVITÉS	RÉGULIÈRES	PONCTUELLES	NON MOBILISÉES
Aide méthodologique	À chaque séance		
Aide aux devoirs	À chaque séance		
Aide dans certaines disciplines	Lecture, écriture, calcul à chaque séance		
Activités culturelles, artistiques		Conte	
Activités scientifiques, techniques		10	
Initiation aux outils informatiques	À chaque séance		
Jeux éducatifs	À chaque séance		
Accès à un centre de ressources documentaires			x
Activités impliquant les parents		24	
Sorties/visites		2	
Autres activités (préciser) Sport		Une fois par semaine	

- ENCADREMENT/INTERVENANTS :

	Mobilisation des intervenants pour l'action visée		Nbre de personnes			Statut (retraité, étudiant, parent,...)
	Nbre de personnes	Equivalent temps plein	> Bac	Bac	< Bac	
Salariés	12	2,50	6	4	2	
Bénévoles	2				2	Retraitée, handicapé
Total	14		6	4	4	

Stabilité des effectifs :

Nombre d'animateurs de 2013/2014 partis en 2014/2015 : 3

Rôle de l'accompagnateur dans les relations familles/écoles :

Les accompagnateurs rencontrent quotidiennement les parents et régulièrement les enseignants. Au cours des conversations, ils repèrent les incompréhensions qui

existent entre les uns et les autres. Leur parfaite connaissance des familles leur permet d'éclairer les enseignants sur les comportements des enfants. De même, les relations privilégiées qu'ils entretiennent avec les parents leur permettent de faire un travail en amont afin de désamorcer des conflits résultant souvent d'une incompréhension, par ces derniers, du système éducatif.

La participation des animateurs à 5 des 7 réunions programmées, ce qui a permis des échanges très concrets avec les parents dans le style des réunions parents-instituteurs.

Les réunions n'ont plus lieu le vendredi après-midi, mais de 17 h 15 à 18 h 30 en même temps que le CLAS. Il s'en suit une participation plus grande des parents.

- FORMATION

Une formation a été suivie par les animateurs et les bénévoles

Formation BPJEPS Loisirs tous Publics : 3 animateurs.

Formation BPJEPS Animation Sociale : 2 animateurs.

Formation stage approfondissement BAFA : 1 animateur

50 réunions formations encadrées par le coordinateur pour l'ensemble des intervenants.

Intitulé de la (les) formation(s) suivie(s) :

Les apprentissages à l'école élémentaire.

Les technologies de l'information et de la communication.

Le fonctionnement de l'école :

- *Le directeur d'école*
- *Le conseil des maîtres*
- *Le conseil des maîtres de cycle*
- *Le conseil d'école*
- *Les parents d'élèves.*

Suivi fait par le coordonnateur assurant l'accompagnement à la scolarité.

Les rencontres individuelles :

Présence du coordinateur à chaque fin de séance avec échanges informels avec les parents présents.

4 rencontres en entretiens individuels de parents n'ayant pas pu participer aux réunions programmées.

2 convocations de parents lors de problèmes particuliers concernant le non-respect des règles ou l'inadaptation des CLAS aux problèmes scolaires rencontrés par leur enfant (ces derniers relevant de l'éducation spécialisée).

3 interventions auprès d'enseignants ou de la psychologue scolaire sur demande de parents.

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

(rappeler le public initialement visé)

Modalités d'information et de communication

En direction des élèves :

En direction des élèves : par affichage, par les instituteurs, les animateurs, les directeurs.

En direction des familles :

En direction des familles : lors des réunions mensuelles, par le site internet du Centre Social Le Lac, par courrier, par courriel, tous les jours au cours des ramassages devant les écoles et lors des sorties, le soir, des différents locaux.

En direction des établissements scolaires :

En direction des établissements scolaires : le directeur ou le coordinateur rencontre, en début d'année, les directeurs des écoles du quartier. Le projet est remis à chaque directeur et à chaque instituteur. Des rencontres sont organisées tous au long de l'année, instituteurs/animateurs, coordinateur/directeur quotidiennement. Le ramassage scolaire trois fois par semaine permet des relations constantes avec l'Éducation Nationale.

Mode d'entrée des enfants :

	Prévu	Réalisé
Sur demande des parents	60	57
Sur proposition des enseignants	20	15

Établissements scolaires fréquentés par les enfants :

École La Prairie – École Esplanade – Ecole Georges Ouvrard – Ecole La Salle (privée).

Nombre total d'enfants concernés :

Répartition par niveau scolaire																
Classes concernées	École élémentaire						Collège					Lycée enseignement général et technologique			Lycée professionnel	
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLISS	6	5	4	3	2	1	T	BAC PRO	BEP	
Nombre d'enfants	12	10	13	8	6	1	7									
TOTAL	12	10	13	8	6	1	7									

Rappel des objectifs poursuivis, des résultats attendus et des indicateurs choisis

Objectifs généraux :

- ✚ Offrir aux enfants l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour réussir leur scolarité.
- ✚ Contribuer à la réussite scolaire et à l'insertion sociale de tous les enfants dans la perspective de l'égalité des chances pour tous.
- ✚ Renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif, facteur de meilleure intégration sociale et composante indispensable à la réussite scolaire de l'enfant.
- ✚ Développement des personnalités, l'acquisition des savoirs, de savoir-être et de savoir-faire indispensables.

Objectifs opérationnels :

- ✚ Aider les enfants, en utilisant les technologies de l'information (ordinateurs, tablettes,) et de la communication, notamment à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.

- ✚ Élargir les centres d'intérêts des enfants, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.
- ✚ Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle, leurs capacités de vie collective notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre enfants.
- ✚ Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Janvier à décembre 2015

Utilisation de l'ensemble des locaux du centre le lac soit 2000 m².

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Rencontres quotidiennes avec les équipes enseignantes lors des récréations d'avant NAP.

Rencontres régulières avec les directeurs. Ces rencontres sont en forte augmentation du fait de la création d'un réseau REAAP au sein du Centre le Lac avec les parents d'élèves élus des trois écoles.

Rencontres régulières avec le préfet des études du collège le Lac suite à notre implication directe sur le dispositif D'col.

Rencontres et travail en commun avec les 2 coordonnateurs de la REP en particulier lors des comités de pilotage de la REP au cours desquels a été élaboré le projet du REP qui servira de base aux projets des écoles et du collège du réseau pour 4 ans.

Possibilité pour les animateurs d'assister à une matinée de classe à l'école afin de voir les méthodes utilisées par les enseignants.

Améliorations des résultats scolaires des participants

Implication des parents dans leur rôle éducatif,

Développement des personnalités, acquisition des savoirs, de savoir-être et de savoir-faire indispensables.

Résultats obtenus (écarts par rapport aux objectifs fixés ?

Avez-vous rencontré des difficultés lors du déroulement de l'action ?

Manque de disponibilité des équipes enseignantes.

Comment les partenaires du projet se sont-ils impliqués ?

- LIEN AVEC LES ÉQUIPES ENSEIGNANTES :

Les directeurs des écoles se sont rencontrés en début d'année. Ni les dirigeants du Centre Le Lac, ni les dirigeants de l'Éducation Nationale n'ont inscrit le partenariat exercé à travers une convention.

Modalités de partenariat :

Interlocuteur privilégié de l'action :

Directeurs des écoles primaires et enseignants.
Coordonnateur de la REP.
Préfet des études du Collège Le Lac
Principal et adjoint du collège le Lac.

Types de rencontres mises en place :

Rencontres hebdomadaires et informelles avec les directeurs des écoles primaires et les enseignants.

Participation au comité de pilotage de la REP pour la mise en place du projet REP qui servira de base au projet des écoles du collège et du Centre Le Lac.

Types d'actions communes :

Création d'un REAAP.

Les rapports avec L'Éducation Nationale en 2014-2015

Remise du projet aux trois directeurs et vérification de la cohérence avec les projets d'école.

Remise du projet à l'ensemble des enseignants.

Participation au conseil d'école de rentrée à l'école de la Prairie.

Participations à tous les conseils d'école des écoles Georges Ouvrard et de l'Esplanade.

31 rencontres animateurs/enseignants au sujet des enfants qu'ils encadrent afin de réajuster éventuellement leur intervention.

Travail avec Mme Gauthier, enseignante de CM2 de l'école de l'Esplanade, sur le choix des logiciels éducatifs et la manière dont nous travaillons en commun sur la préparation des dictées sur tablettes.

Partenariat très constructif et quotidien avec l'ensemble des enseignants et des responsables d'établissement.

Comment les usagers et plus largement les habitants se sont-ils impliqués dans le projet ?

LES PARENTS :

Types d'actions proposées aux parents

	OUI	NON	Si oui, nombre d'actions
Réunion d'information à destination des parents	X		7
Rencontres entre les accompagnateurs et les parents	X		5
Contractualisation avec les parents	X		100 %
Des activités impliquant parents-enfants : Préciser - 8 PERSONNES	X		24 séances
Ateliers communs	X		15 séances
Sorties, visites		X	
Participation des parents à l'évaluation de l'action	X		7 évaluations formelles et quotidiennement des séances informelles.
Autres : Préciser - -			

Commentaires divers sur l'implication des parents :

La participation des parents :

8 parents ont assisté au cours de l'année à des séances d'aide aux devoirs.

1 maman immigrée a suivi un trimestre complet son enfant en CP ce qui lui a permis d'améliorer son français

Organisation d'un goûter avec les parents suivi d'un grand jeu au moment des fêtes de fin d'année.

Participations en tant que bénévoles de parents du CLAS à la kermesse du REAAP.

7 réunions thématiques

Sujets abordés :

- Le CLAS : comment ça marche ?
- Qu'est-ce qu'être parent d'élève (élu ou non) ; comment s'impliquer dans la scolarité de son enfant.
- Le programme scolaire.
- Les nouveaux rythmes scolaires et le bien-être des enfants.
- Les nouvelles activités périéducatives
- L'orientation scolaire : l'importance des notes, mais aussi du savoir-être.
- L'importance du respect des règles : comment bien punir son enfant.

Au cours de ces réunions, ils ont pu rencontrer les animateurs, échanger sur leurs pratiques ou leurs problèmes, mieux comprendre le fonctionnement de l'école et le métier de professeur des écoles. Certains ont pris conscience de leurs erreurs en matière d'éducation au vu du témoignage d'autres parents.

Quelle démarche d'évaluation a été mise en œuvre ? Quels ont été les résultats de cette évaluation ?

– ÉVALUATION DE L'ACTION

- Les enfants :

Les objectifs fixés vis-à-vis des enfants ont-ils été atteint ?

(Évaluation globale par groupe sur une échelle de 1 à 4 avec 1 = atteint et 4 = non atteint)

Entourer le chiffre retenu

- Elargir les centres d'intérêt des enfants (*Ouverture culturelle*)

1 2 3 4

- Valoriser leurs acquis (*Confiance en soi, satisfaction personnelle*)

1 2 3 4

- Promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté

1 2 3 4

(*Attitude et travail coopératif, prise de responsabilité, développement de projets solidaires*)

- Acquérir les méthodologies adéquates pour réussir à l'école

1 2 3 4

(*Autonomie, organisation dans la gestion du travail scolaire, mobilisation de ressources nécessaires*)

- Favoriser l'autonomie et la capacité de vie collective

1 2 3 4

(*Participation active, implication, force de proposition*)

- Autres (à préciser) :

1 2 3 4

Commentaires :

L'information des parents sur les méthodes employées par les accompagnateurs pour atteindre les objectifs est primordiale. En effet, il est essentiel que les enfants entendent le même discours de leurs parents.

Au cours des réunions thématiques proposées aux parents, les accompagnateurs expliquent la façon dont ils travaillent, comment ils établissent un diagnostic avec les enseignants, comment ils mettent en place des actions et comment ils les évaluent.

Ce travail d'explication est incontournable, car certains parents ne voient pas toujours l'importance de ces apprentissages, en complément de l'école, pour la réussite de leurs enfants.

- Les parents :

Les objectifs fixés vis-à-vis des parents ont-ils été atteint ?

(*Évaluation globale par groupe sur une échelle de 1 à 4 avec 1 = atteint et 4 = non atteint*)

Entourer le chiffre retenu

- Impliquer les parents dans le suivi de la scolarité des enfants

1 2 3 4

(*Présence, soutien, intérêt*)

- Développer les contacts entre parents et enseignants

1 2 3 4

(*Relation positive parents/enfants/école, compréhension réciproque facilitée*)

- Autres (à préciser) :

- Favoriser un regard positif sur le fonctionnement de l'école

1 2 3 4

Commentaires :

Dans notre quartier situé en zone d'éducation prioritaire, l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants est, pour nos accompagnateurs, un souci permanent. On part souvent du constat que certaines familles conçoivent leur implication par la défense de leurs enfants contre une institution qui, pour eux, fait mal son travail. Vis-à-vis de leurs propres enfants, leur seule intervention se résume à des punitions lorsque les notes sont mauvaises.

L'inscription de ces enfants au CLAS doit permettre d'inverser cet état de fait. Il nous faut, pour cette rentrée 2015, repérer, avec les enseignants, ces familles afin de les convaincre d'inscrire leurs enfants au CLAS.

Appréciations **du point de vue des parents** (changement de comportement, taux de satisfaction, niveau d'implication...) ?

Taux de satisfaction très satisfaisant au regard des inscriptions 2015/2016.

Les parents témoignent régulièrement des relations qu'ils ont avec leurs enfants dans le cadre de leur scolarité.

Les animateurs ont remarqué une augmentation des échanges informels avec les parents. Les sujets abordés portent de plus en plus sur les progrès scolaires et non plus sur le seul comportement de leurs enfants. Ils ont bien compris que nous ne sommes pas une garderie, mais bien un coéducateur.

Plus-value de l'action apportée aux parents **du point de vue de l'accompagnateur** (amélioration des relations avec les enfants, apports de l'action...)

Les parents comprennent de plus en plus qu'ils doivent être bienveillants, féliciter les enfants de leurs progrès et non pas stigmatiser leurs insuffisances.

Les parents sont rassurés concernant la capacité des enfants.

La majorité des parents s'inscrit bien dans une démarche de coéducation où chacun intervient en fonction de son statut (parents, enseignants, animateurs).

- L'action

- les écarts (positifs, négatifs et inattendus) entre l'action prévue et l'action réalisée au regard de ces objectifs

ÉCARTS POSITIFS

Dans le cadre du dispositif D'col, travail de fond avec le secteur jeune. Les animateurs du secteur jeune sont associés aux réunions avec le préfet des études du collège concernant le suivi des enfants de 6e participant au dispositif.

Le coordinateur est également animateur du REAAP avec la référente famille du centre social le Lac. Plusieurs parents d'élèves du CLAS ont participé à l'organisation de la kermesse du REAAP, permettant ainsi la valorisation de leurs compétences.

Deux seniors de la chorale intergénérationnelle interviennent comme bénévoles sur le CLAS.

Transversalité avec la ludothèque pour le choix des jeux, en fonction du programme scolaire et du diagnostic préalable.

Transversalité avec la logithèque sur les logiciels éducatifs, tant pour les ordinateurs que pour les tablettes.

ECARTS NEGATIFS

Actions non réalisées :

- Un bilan d'activités de l'année précédente est remis à chaque parent.
- Les enfants seront orientés par les enseignants des établissements du quartier et par les responsables du P.R.E.
- Des affiches seront apposées sur les portes d'entrée des établissements du quartier.
- Les assistantes sociales du quartier orienteront les familles.
- Les accompagnateurs encourageront les rencontres avec d'autres personnes (personnes âgées, adolescents...).
- L'éducation artistique et culturelle : aucune intervention programmée de M CAMARA.
- L'évaluation de fin d'année prévue avec les directeurs d'école n'a pas été réalisée.

Nos actions doivent intervenir en complémentarité des autres actions menées sur le quartier. Or, malgré notre travail les uns avec les autres sur les NAP, nous sommes tenus en dehors des actions mises en place par le périscolaire de la Ville.

ÉCARTS INATTENDUS

L'évaluation prévue en fin d'année avec les directeurs n'a pas eu lieu.

- Difficultés rencontrées, objectifs atteints/non atteints, aspects de réussite...

Il semble que les institutions ne sont pas toujours conscientes du travail que nous effectuons.

Certains enseignants font un amalgame avec les NAP qu'ils jugent extrêmement négativement.

Quelles sont les perspectives d'évolution de cette action ?

- actions correctives à mettre en œuvre pour combler ces écarts

Le coordinateur doit pouvoir consacrer plus de temps à la promotion du dispositif envers les personnes qui sont en position d'orienter les enfants et envers les parents qui ne connaissent pas le dispositif.

- de nouveaux besoins émergents au vu de l'action réalisée

Il y a un réel besoin de cours d'alphabétisation ou de remise à niveau pour les adultes, en parallèle au CLAS.

6-2. Compte rendu financier PROVISOIRE de l'action CLAS : tableau de synthèse²

Exercice 2015

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achat	5 336	2 884		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
Prestations de services							
Achats matières et fournitures	3 500	2 840		74- Subventions d'exploitation³	67 298	66 692	
Autres fournitures pédagogiques	1 866	44		État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s) CAF	18 496	19 184	
61 - Services extérieurs				- CONTRAT DE VILLE	11 540	6 540	
Locations immobilières et immobilières				-			
Entretien et réparation				Région(s) :			
Assurance				-			
Documentation				Département(s) :	2 000	2 000	
Divers				-			
62 - Autres services extérieurs		2		Intercommunalité(s) : EPCI ⁴			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				- ARDENNE METROPOLE		5 000	
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions		2		- SUBVENTION VILLE	2 065	2 866	
Services bancaires, autres				DDU	3 659	3 659	
63 - Impôts et taxes	1 034	992		Organismes sociaux (détailler) :			
Impôts et taxes sur rémunération	1 034	992		Fonds européens			
Autres impôts et taxes				-			
64- Charges de personnel	41 239	45 434		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)	29 538	27 443	
(Rémunération des personnels,	35 404	38 414		Autres établissements publics			
Charges sociales,	5 835	7 020		Autres privées			
Autres charges de personnel)				-			
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante	650	25	
66- Charges financières				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
67- Charges exceptionnelles				76 - Produits financiers			
68- Dotation aux amortissements et provisions	49 312			78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement	31 675	23 300		Produits fixes de fonctionnement	11 366	5 895	
Frais financiers							
Autres							
Total des charges	79 314	72 612		Total des produits	79 314	72 612	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
TOTAL	79 314	72 612		TOTAL	79 314	72 612	

La subvention de 11 540 € représente 15,89 % du total des produits :
(montant attribué / total des produits) x 100

2

Ne pas indiquer les centimes d'euros

3

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

4

Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine.

6-3. Compte rendu financier de l'action : données chiffrées

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

25,50 % de répartitions des charges de la logistique soit salaire personnel service, ½ poste de comptabilité, assurance, fournitures de bureau....

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Augmentation des charges de personnel. Prévisionnel du à l'augmentation des charges salariales du référent.

Légère baisse des produits ASP.

Baisse des charges pédagogiques et de cuisine.

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée⁵ ?

Observations à formuler sur le compte rendu financier de l'opération subventionnée :

Fait, le 4 Mars 2016 à SEDAN

Signature

⁵

Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.